

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	9
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR.
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne 20 c.
Réclames 30
Faits divers 75

RÉSERVES SONT PAÏES
Du droit de refuser la publication
des insertions repues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
19 Janvier 1882.

Chronique générale.

C'est aujourd'hui que la Chambre procé-
dera à l'élection des trente-trois commis-
saires chargés d'examiner le projet de révi-
sion constitutionnelle. Nous n'étonnerons
personne en disant que M. Gambetta a en-
trepris une véritable campagne de couloirs,
en vue de s'assurer la majorité au sein de
cette commission qui nous fait involontai-
rement songer à celle des Trente.

Nous saurons bientôt si les colères contre
les essais de dictature se sont dissipées à la
fumée des fourneaux de Trompette et à la
vue de ces « faveurs » qui, s'il faut en
croire leur grand distributeur, ne sont point
sans effet sur les résolutions des députés
d'arrondissement.

D'après l'Express, la situation parlemen-
taire serait grave. Une intrigue très sérieuse
serait conduite par M. Ferry contre M. Gam-
betta.

La Note adressée à la France et à l'Angle-
terre par la Porte, et que nous avons annon-
cée hier, est très-significative.

Cela veut dire que la Porte prend l'affaire
en main, et que nous nous trouvons en face
d'elle pour toutes les réclamations que nous
avons à présenter. C'est un moyen de faire
de la question égyptienne une question
européenne, comme nous l'avions prévu dès
l'abord.

Une dépêche adressée de Berlin au Mor-
ning-Post dit que le prince de Bismark au-
rait fait savoir au cabinet de Londres « que
l'intervention de la Turquie serait la meil-
leure voie à suivre pour résoudre l'imbroglio
égyptien ».

Nous aurions été étonnés de ne pas voir

la main de M. de Bismark en cette affaire.
Comme le chancelier a une influence pré-
pondérante à cette heure à Constantinople,
il a sans doute suggéré au Sultan l'idée d'é-
voquer la question en sa qualité de suzerain ;
et maintenant il dit à Londres : « Arrangez-
vous avec le Sultan ! »

La procédure diplomatique était toute sim-
ple pour faire de la question égyptienne une
question orientale, pour mettre la France et
la Grande-Bretagne en face de toute l'Eu-
rope et des traités qui ont réglé ou plutôt
embrouillé la situation respective des parties
en litige.

Il ne s'agit plus maintenant de débarquer
à Alexandrie, comme on a débarqué à Tu-
nis un beau matin. Il faut s'entendre avec
le Sultan qui veut connaître de l'affaire et
écarter son vassal le Khédive. Au lieu de
l'imbroglio égyptien, on a l'imbroglio orien-
tal ; c'est-à-dire que tout est remis en ques-
tion, même l'œuvre du congrès de Berlin,
qui avait pour un temps endormi toutes ces
affaires.

Si c'est M. Gambetta qui a imaginé ce
beau coup d'une intervention en Egypte,
comme le disent les feuilles de Londres, —
il faut avouer qu'il est le plus aventureux
et le plus imprévoyant des ministres.

On lit dans le Paris :
« Plusieurs journaux ont demandé pour-
quoi le ministre de l'intérieur a fait afficher
dans toutes les communes de France l'ex-
posé des motifs du projet de révision des
lois constitutionnelles.

» La première et la plus importante des
raisons qui ont décidé le conseil de cabinet
qui s'est réuni samedi, à deux heures, au
ministère des affaires étrangères, c'est que,
dans un pays de suffrage universel, il im-
porte que tous les citoyens soient tenus
exactement au courant d'un projet impor-
tant. »

On annonce que M. Tissot, notre ambas-
sadeur à Constantinople, vient d'être mandé

à Paris par M. le ministre des affaires étran-
gères.

M. Wilson, le gendre de M. Grévy, aurait
été invité, il y a quelques jours, par un ami
de M. Gambetta, à bien vouloir modérer
ses appréciations personnelles sur le compte
du président du conseil, surtout en société.

M. Clémenceau va se rendre à Alais pour
soutenir la cause des ouvriers grévistes de
la Grand'Combe qui doivent passer en ju-
gement dans quelques jours.

M. Doniol, préfet de la Gironde, est assi-
gné pour violation de domicile, par le pro-
priétaire de l'ancienne chapelle des Jésuites
de la rue Margaux, à Bordeaux.

Nous lisons dans le Français que M.
Appay, nommé tout récemment conseiller à
la Cour de Limoges, vient d'être suspendu
pour dix ans par toutes les Chambres réu-
nies, à la suite de graves révélations.

Après avoir invité les préfets à faire une
enquête sur les évêques, le gouvernement
vient, paraît-il, d'inviter les maires à faire
une autre enquête sur les curés de leur
commune et sur les dons qu'ils reçoivent
pour « œuvres pies. »

En outre, le gouvernement tient à savoir
quels sont ceux des fonctionnaires mis à
l'index qui fréquentent les églises et sont en
rapport avec des membres du clergé.

C'est l'inquisition ministérielle dans ce
qu'elle a de plus inquisitorial.

Il paraît que la discorde est au camp gou-
vernemental ; on se gourme dans le « grand
ministère », comme si les places et les trai-
tements ne suffisaient pas aux appétits répu-
blicains.

Le Constitutionnel publie l'information sui-
vante :

« Lundi, à l'issue du conseil de cabinet
tenu au ministère des affaires étrangères, M.
Gambetta a eu une discussion extrêmement
vive avec l'un des ministres, qui reprochait
au président du conseil de faire prévaloir sa
politique personnelle sans se soucier des
conséquences qui pouvaient en résulter de-
vant les Chambres. M. Gambetta a répondu
froidement que les membres du cabinet qui
n'approuvaient pas sa ligne politique étaient
libres de se retirer. »

Nous reconnaissons bien là M. Gambetta :
« Je suis le maître, et si vous n'êtes pas
contents, allez-vous-en ! »

Maintenant, voici le Citoyen qui parle
d'une altercation de M. Spuller avec M. Chal-
lemel-Lacour et d'un mouvement de dégoût
de M. Margue :

« On parle d'une discussion violente qui
a éclaté entre M. Spuller et M. Challemel-
Lacour, au sujet d'un mouvement dans les
secrétaires d'ambassade.

» D'autre part, on annonce que M. Mar-
gue, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, pro-
fondément dégoûté de la politique de son pa-
tron, serait dans l'intention de donner sa dé-
mission.

» M. Margue... l'homme au mot de Cam-
bronne, dégoûté du ministère... c'est un
comble ! »

Oui ! certainement c'est un comble de voir
M. Margue trouvant la politique nauséa-
bonde et M. Challemel-Lacour se disputant
avec M. Spuller, son ancien copain de la
République française !

Le conseil municipal de Nice a voté un
emprunt de dix millions.

Le produit de cet emprunt sera employé
à de nombreux travaux d'embellissement, à
la construction d'une école des beaux-arts
monumentale et à la reconstruction du
Grand-Théâtre.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

XII L'ÉCHELLE D'OR.

(Suite.)

Malgré le titre de la romance, malgré ce qu'en
avait dit le comte du Hétre, le curé ne s'attendait
pas à une œuvre aussi peu profane. Jacques Ber-
nard était en extase ; ses traits s'illuminaient ; ses
yeux s'étaient humectés à mesure que Laure,
qui se surpassait ce soir-là, disait les couplets sui-
vants :

La Charité n'est pas l'aumône faite
D'un cœur orgueilleux ou distrait ;
Ingénieuse, attentive, discrète,
Comme une-faute elle cache un bienfait.
Elle se complait au mystère
Pour changer l'amertume en miel.
Ses larmes fécondent la terre,
Ses sourires ouvrent le ciel.

La charité devine la détresse
Sans lui demander ses secrets ;
Comme une sour prodigue de tendresse,
Avec l'espoir elle lui rend la paix ;
Entre l'Innocence et le Crime
Elle partage ses trésors.
Le coupable est une victime
Dont elle adoucit les remords.

Pour tous les maux, elle sait la parole
Qui rend la force de pleurer.
Elle encourage, et pardonne, et console ;
Plus grand miracle, elle peut s'ignorer.
Les bienfaits que sème sa droite,
Sa gauche ne les connaît pas ;
Aux sillons bénis qu'elle exploite
Elle n'imprime point ses pas.

Tout le monde avait applaudi, excepté le timide
Jacques Bernard, dont l'émotion se trahissait par
des larmes, approbation plus éloquente que toutes
les autres.

Manuel dit à son ami Gordien :

— J'ai rarement été impressionné aussi vive-
ment que par l'admirable talent de la sœur.

— Elle est très-forte pour les cantiques ! répon-
dit sans malice aucune le frère de Laure, qui avait
mis toute son âme dans l'œuvre qu'elle interpré-
tait.

La comtesse en éprouva un légitime sentiment
de fierté maternelle.

Le comte et le curé avaient témoigné leur vive
satisfaction.

Quant au docteur, après avoir, les trois couplets
durant, fait infidélité à sa vaste tabatière, il se
rattrapa par trois bonnes prises, avant de compli-
menter la jeune fille, de lire attentivement les
paroles et de louer la musique, heureuse inspira-
tion d'Étienne Arnaud.

— Cette romance, dit-il ensuite, me rappelle
une très-belle classification de Maïmonide, intitu-

lée l'Échelle d'Or.

La politesse retint le curé, bien qu'il eût hâte de
retourner chez lui. Le docteur, citant de mémoire,
avait commencé :

— « La charité est une échelle d'or, et cette
échelle a huit degrés. »

Jacques Bernard, s'il n'avait rien compris à la
physiognomie ni à la phrénologie, devait parfaite-
ment saisir la leçon nouvelle, qui captivait aussi la
vive attention de M^{lle} Fluviane.

« Le degré inférieur est de donner, mais à
regret ; avec la main, non avec le cœur. Le pauvre
accepte, car il a besoin ; mais il dit : — Oh ! le
mauvais riche ! — Et Dieu n'a point de récompense
pour un tel don. »

— Tout à l'heure, dit le comte du Hétre, nous
trouvons dans Fléchier une pensée identique.

— Grands cœurs et grands esprits se rencontrent
au champ de la Sagesse. Maïmonide, Ben-Maïmon
ou Ramban, que les juifs appellent l'aigle des doc-
teurs et regardent comme le plus beau génie qui
ait paru depuis Moïse, rabbin et médecin, né à
Cordoue et mort en Égypte au commencement du
treizième siècle, l'auteur du Livre des Préceptes,
continue ainsi : « Le deuxième degré est de don-
ner de bonne grâce, mais non selon ses moyens.
Bienfaisance qui calcule n'est point de la charité. »

— Ceci est un peu sévère, dit à demi-voix
Manuel, assis à côté de Laure.

— Assurément ! répartit le docteur. La leçon
n'en est pas moins bonne à connaître, même après
la romance que nous venons d'applaudir. « Le
troisième degré est de donner selon ses moyens,
mais après avoir été sollicité. Or, on est souvent
trompé ainsi ; car ce n'est pas toujours celui qui
demande qui a le plus besoin. »

— Votre rabbin juif a diablement raison ! fit
Manuel. Ne me parlez pas de ces insupportables
mendiants à domicile qui ne cessent de nous im-
portuner.

« Le quatrième degré est d'aller au devant du
malheureux ; mais en lui donnant dans la main, on
excite sa honte. »

— Ah ! pour le coup, interrompit Gordien, je
trouve votre aigle des docteurs en contradiction
avec son sujet. Il ne parle absolument que de l'au-
mône ; mais il y a manière d'y joindre des paroles
de consolation, des encouragements qui, loin
d'exciter la honte, relèvent le malheureux et com-
plètent l'œuvre de charité.

— Très-bien, monsieur Gordien ! dit le curé,
voici une observation juste et chrétienne.

— D'accord, dit le docteur, mais encore faut-il
commencer par aller au devant des malheureux,
et que fait-on ? L'on chasse de chez soi les men-
diants, après quoi l'on y reste tranquille à fumer le
cigare de l'indifférence. Je continue : « Le cin-
quième degré est de donner au pauvre sans le voir »

TUNISIE.

Une dépêche de l'Agence Havas nous donne une grave nouvelle, celle de l'arrestation de Taieb-Bey, frère du Bey de Tunis :

Tunis, 17 janvier.

« Taieb-Bey, frère de Mohammed-ès-Sadok, a été arrêté ce matin par les ministres de la marine et de la guerre, Ahmed-Zarouck et Si-Selim. Ahmed-Zarouck, étant allié à la famille régnante, a pénétré dans le palais Marza, où habite Taieb-Bey, et s'est emparé de sa personne.

« Taieb a été conduit au Bardo, dans une voiture qu'escortaient des zaptiès et des spahis à cheval et enfermé dans un appartement qui lui servira de prison. On aura pour lui tous les égards dus à sa naissance.

« Le Bey, convaincu des agissements de Taieb-Bey, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Régence, et de ses efforts pour le détrôner, s'est décidé à le faire enfermer.

« Les émissaires de Taieb-Bey parcourraient en effet la Tunisie et ralliaient des individus à sa cause en leur promettant des situations avantageuses lors de son arrivée au pouvoir. »

Les motifs de cette arrestation donnés par la dépêche sont assez vagues; nous n'y voyons encore aucun fait précis.

Nous voudrions aussi savoir quelle part a notre gouvernement dans cette arrestation ?

Comme le Bey ne gouverne que par la main de M. Roustan, notre consul, devenu son premier ministre, il est à croire qu'il n'a pas donné l'ordre d'incarcérer son frère sans l'avis préalable du gouvernement français.

Quoique la dépêche soit muette à cet égard et que les zaptiès du Bey aient seuls paru, nous ne pouvons supposer que tout se soit passé à l'insu de l'autorité française. Nous attendons donc de notre gouvernement une note plus explicite que la dépêche de l'Agence Havas.

Taieb-Bey est le troisième frère du Bey de Tunis. Ali, son autre frère, est plus âgé que Taieb. Il est notre ennemi déclaré, et l'on se rappelle qu'il a fallu lui ôter le commandement des troupes tunisiennes.

Le Télégraphe reçoit de Tunis, la dépêche suivante :

« L'épouvante règne depuis ce matin au palais de Marza. La famille du prince, connaissant la férocité de Mohamed-el-Sadok, reste persuadée que si le gouvernement français n'intervient pas sans retard, Si-Taieb-Bey court les plus grands dangers. »

Etranger.

ESPAGNE. — On télégraphie de Madrid, 17 janvier, au Temps :

« Jeudi matin, le conseil des ministres arrêtera l'attitude que devra prendre le gouvernement à l'égard du pèlerinage ultramon-

tain que les évêques vont organiser, sous les auspices du primat d'Espagne, l'archevêque de Tolède, dans tous les diocèses de la péninsule.

« Dans les cercles libéraux, ici, on est fort irrité de la réception faite au Vatican à dona Marguerite, femme de don Carlos, au moment où les prélats espagnols accentuent leur patronage des feuilles carlistes et du mouvement ultra-radical, pour embarrasser la politique du cabinet. »

ITALIE. — Le Journal de Rome publie la dépêche suivante de Berlin :

« Le Saint-Siège persiste à réclamer l'abrogation de toutes les lois de mai et ne veut pas se contenter de la promesse du gouvernement prussien de ne les appliquer qu'avec la plus grande modération. »

Après le vote du Reichstag, qui a donné 233 voix contre 115 à la proposition Windthorst, c'est-à-dire à l'abrogation des lois de mai, le Saint-Siège a toutes raisons pour ne pas se fier au pouvoir discrétionnaire et pour se prémunir contre le retour du *Kulturkampf*.

Il veut le régime du droit et non le régime du bon plaisir de M. de Bismark.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 18 janvier.

Le marché est indécis sur nos rentes. Le 3 0/0 varie de 83.92 à 83.77. Le 5 0/0 s'élève de 114.55 à 114.67.

Les valeurs sont faibles, surtout les titres de spéculation.

Les nouvelles des places étrangères sont assez bonnes, les consolidés arrivent de Londres à 100 5/16, soit en hausse de 1/8.

La Banque de France est en grande baisse à 5,250.

L'action du Crédit Foncier de France est très-ferme, elle reprend encore plus vivement à 1,660. L'émission des obligations 4 1/2 0/0 à 500 francs rencontre une grande adhésion de la part des capitaux de l'épargne.

De 1,035 à 1,040 on demande l'action de la Société Française Financière; il faut savoir que le mois prochain il sera détaché un coupon de 40 francs.

Sur la Société Nouvelle, les transactions se tiennent à 800.

Le Crédit Lyonnais reprend d'une manière d'autant plus sérieuse que le comptant achète beaucoup pour mettre cette valeur en portefeuille. Le dernier cours coté est de 865.

On reçoit toujours de bonnes et nombreuses souscriptions aux obligations de l'Hypothèque Foncière; ces titres prennent place dans les meilleurs portefeuilles.

Toujours baisse considérable sur l'Union Générale, encore 80 francs; les avertissements donnés au spéculateur ne manquent pas, il faut donc s'empêcher de sortir de cette valeur.

La Banque Romaine, en dépit des fluctuations de la Bourse, reste à 710; à ce prix il y a avantage à acheter et mettre en portefeuille ce titre dont l'avenir est certain.

Les actions de la Compagnie d'Alais au Rhône sont des titres de placement d'autant plus sûrs et solides que l'exploitation déjà commencée se continuera plus grandement en avril.

Chronique Locale et de l'Ouest.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Scrutin sur la proposition tendant à la

nomination d'une commission de trente-trois membres, chargée d'examiner le projet de résolution tendant à la révision partielle des lois constitutionnelles (adoptée par 279 voix contre 144).

Ont voté pour : MM. Durfort de Civrac, de Maillé, de Soland, de Terves.

Ont voté contre : MM. Maillé (d'Angers), Benoist.

M. Bury n'a pas pris part au vote.

UN NOUVEAU MOYEN DE COMBATTRE LE FEU.

Nous lisons dans le Patriote :

« Les derniers incendies, notamment celui de la filature Renault, ont appelé notre attention sur un nouveau procédé d'extinction dont M. A. Lelandais, de Nantes, est l'inventeur.

« M. Lelandais remplace l'eau par la vapeur. Son procédé est donc d'une application facile et peu coûteuse dans tous les établissements munis de chaudières à vapeur.

« La vapeur a la propriété d'arrêter immédiatement les flammes et laisse intact ce qui n'est pas brûlé.

« M. Lelandais a fait diverses expériences publiques de son procédé sur les matières les plus inflammables, alcool, allumettes chimiques, essence de pétrole, etc., et toutes ont parfaitement réussi.

« C'est donc un procédé qui mérite le plus sérieux examen. Nous le signalons à nos édiles; nous le signalons aussi aux directeurs et aux propriétaires d'usines.

« Les moyens dont nous disposons pour combattre le feu sont encore si insuffisants, qu'il ne faut négliger aucune occasion de les augmenter et de les perfectionner. »

NÉCROLOGIE. — Le colonel de cavalerie Cadic, en retraite, est décédé le 8 janvier dernier, à l'hôpital militaire de Saint-Martin. Un de ses camarades, le capitaine Bougès, a prononcé sur sa tombe un discours dont nous extrayons les passages suivants :

« Engagé volontaire et ayant montré des aptitudes particulières pour la carrière des armes, Cadic franchit rapidement les premiers grades, et vint comme officier dans un régiment de chasseurs d'Afrique. Il avait puisé à l'École de cavalerie de Saumur la fermeté et l'énergie qui faisaient le fond de son caractère et sont l'apanage de l'homme de commandement. Sa vie tout entière fut consacrée au devoir, à l'honneur, et ses états de services restent comme un témoignage éclatant de sa haute valeur militaire.

« Son nom restera dans l'histoire, car il figure dans le tableau de la prise de la smalah d'Abd-el-Kader, peint par Horace Vernet et déposé au musée de Versailles. Le peintre illustre s'était attaché à reproduire les traits mêmes du vaillant capitaine qu'on voit parmi les glorieux combattants.

« Ce brave soldat termine sa carrière avec l'estime de tous ceux qui l'ont connu, emportant dans la tombe tous nos regrets, nous laissant l'espoir que sa vie d'honnête homme

et de cœur valeureux servira d'exemple aux générations nouvelles.

« Le colonel Cadic commandait le 2^e régiment de hussards lorsqu'il fut admis à la retraite en 1868 par limite d'âge. Il était commandeur de la Légion d'Honneur. »

LETTRES D'AFRIQUE.

Nous avons publié avant-hier, d'après les journaux anglais, de tristes nouvelles sur la situation de nos troupes en Algérie. On nous communique deux lettres qui viennent donner un certain appui aux renseignements anglais : l'une est de Tunisie, l'autre du Sud Oranais.

Tebessa, 5 janvier 1882.

« Depuis ma rentrée de Tunisie, je suis campé autour de Tebessa. Il fait froid, la neige couvre la terre. Nous avons pour abri une mauvaise toile; et, pour comble de bonheur, depuis que nous sommes en colonne, nos vêtements sont tout déchirés, et le froid nous saisit plus durement. Aussi les rhumes, les bronchites, se joignent-ils à la dysenterie; il y en a peu parmi nous qui n'aient été atteints et n'aient eu à payer leur tribut au climat et à l'expédition. Hélas! combien de nos camarades n'ont pas vu le 1^{er} janvier!

N'ayant le plus souvent, depuis quatre mois, que du biscuit à manger, beaucoup parmi nous ont l'estomac délabré. Nous touchons du pain tous les deux jours; malheureusement la ration est légère.

Les troubles recommencent autour de Gafsa; aussi ma colonne, qui est sur la frontière, est-elle prête à toute éventualité. De Tebessa à la limite de la Tunisie, il n'y a que 6 kilomètres; comme tu le vois, nous sommes aux premières places. »

Géryville, 9 janvier 1882.

« D'un jour à l'autre, nous nous attendons à partir pour Mechéria ou quelque autre point.

Ici, tout est fort cher, surtout le pain, qui se vend 1 fr. le kilog. Depuis cinq mois nous n'avons pas vu de lit, mais on commence à y être habitué.

Au commencement de décembre, le temps s'est mis à la neige; le premier jour elle fondait à mesure, malgré le vent froid; mais, le lendemain, la terre était blanchie. A midi, la couche était tellement épaisse que, du côté de l'abri du vent, on ne voyait plus les tentes. Ailleurs, on en avait jusqu'aux genoux; nous n'osions plus mettre le nez hors de nos toiles. Le général, informé de cette situation, nous a envoyés, par un convoi de mulets, de grandes tentes à 16 hommes.

Mais ce n'était pas petite affaire que de les dresser; le vent était si violent qu'il les renversait à mesure qu'on les élevait, et il nous était impossible de faire du feu. En présence de cette situation, notre général nous a fait revenir sur le village, que nous avons envahi. Tout était garni de troupes jusque dans la mosquée, où nous étions entassés les uns sur les autres.

Nous avons vécu ainsi cinq jours. La neige a fondu, puis le froid a repris de plus belle, et tous les matins nous sommes occupés

Nos sœurs déposaient souvent une aumône dans un lieu où les indigents venaient la prendre sans être vus. Le sixième est de donner sans nous faire connaître. »

Le comte du Hêtre prit la parole :

— Il y a du bon à faire le bien pour le bien, en évitant jusqu'à la reconnaissance; mais, outre que ces aumônes des cinquième et sixième degrés ne peuvent jamais être accompagnées d'autres consolations, elles risquent tout comme celles du troisième d'être faites sans discernement. Ah! dans ces matières, il n'est point de règles étroites; le cœur doit être notre conseil et notre guide. Aussi, tout en louant l'esprit qui a dicté à Maïmonide la graduation de son *Échelle d'Or*, je ne l'admets que sous la réserve des cas particuliers, car tantôt il est préférable d'agir en secret, tantôt il vaut mieux soulager le malheureux en se montrant fraternellement à lui.

— Pour les âmes élevées, la reconnaissance est le plus doux des fardeaux! dit Manuel qui avait parfaitement pris pour son compte la boutade du docteur sur le cigare de l'indifférence.

— On peut, ajouta Gordien, honorer, aimer, bénir des bienfaiteurs inconnus; mais on ne pourra jamais les servir, et ce sera au moins un regret.

Jacques Bernard et M^{lle} Fluviane sourirent d'un même sourire doux et généreux, tandis que Manuel, dépassant la mesure, disait avec assurance :

— A force de ménagements, on provoque l'ingratitude.

— Ah! monsieur Manuel, dit Laure elle-même, on risque bien plus par quelque maladresse d'humilier le pauvre honteux; et je trouve, moi, une grande délicatesse et une charité touchante dans tous les genres de bienfaits cachés.

Le comte, la comtesse, le bon curé de Sorèillac, approuvant hautement la jeune fille, Manuel se traita mentalement d'étourneau.

— Mille remerciements, mademoiselle, dit le docteur Delcambre, vous venez à mon secours, car Maïmonide range encore les bienfaits cachés sur le degré suivant : « Le septième degré est de donner tout en restant inconnus l'un à l'autre; c'est ce qui se faisait au saint temple de Jérusalem, par les dépôts, en la salle des Mystères. On apportait en secret, et en secret étaient entretenues les familles pauvres les plus respectables. »

— Rien de mieux! rien de plus beau! dit la comtesse.

Le curé pensait qu'en sa propre église paroissiale il avait connaissance de mystères non moins touchants que ceux du temple de Jérusalem, et songeait particulièrement à une personne absente qui procédait ainsi.

— Pardon, madame la comtesse, disait le docteur Delcambre, il y a un degré supérieur : « Le huitième degré est de donner pour retirer de la

misère ou empêcher d'y tomber. »

— Oui, c'est bien cela! s'écria le comte avec feu.

— Ainsi qu'il est écrit, ajouta le docteur en terminant la citation : « Si ton frère décline, si sa main faiblit, soutiens-le, ne permets pas qu'il tombe; étranger ou indigène, fais-le vivre à côté de toi; entretiens-le honorablement. » C'est le degré le plus élevé de l'échelle d'or de la charité, celui pour lequel Dieu réserve toutes ses bénédictions.

— On ne peut cependant pas entretenir honorablement tout le monde! pensait Manuel avec une légère pointe d'humeur, tandis que le comte se levait en disant :

— Je vous rends grâce, cher docteur, de nous avoir fait gravir jusqu'au huitième échelon. Retirer de la misère ou empêcher d'y tomber, voilà la bonne œuvre par excellence devant Dieu et devant l'humanité. Telle est aussi la solution de cette menaçante question sociale qui gronde sourdement et qui engloutira tout, si la charité ne nous apporte le salut!

— La *toquade socialiste*! pensa Manuel en allant prier Laure de l'accompagner.

Il chanterait, lui, quelque chose de gai pour finir.

Le curé prenait congé des dames de la maison; le docteur allait travailler à la lueur d'une lampe jusqu'à minuit, selon son usage; Fluviane emme-

nait Suzanne, fort au regret d'aller se coucher; et le comte reconduisait dans sa chambrette le convalescent Jacques Bernard, qui devait voir en songe l'échelle d'or aux huit degrés, en entendant un chœur céleste célébrer la charité sur le rythme mélodieux de la romance chantée par Laure.

Au salon, Manuel, Laure et Gordien terminaient joyeusement la grave soirée.

Et, de l'échelle d'or, Jacques Bernard voyait descendre vers lui la petite Jeanne et l'aveugle Simon devenu clairvoyant.

Deux jours après, quoique bien faible encore, il se sentit en état d'aller chez eux et s'habilla pour sortir.

Le comte, qui le savait, sortit une grande demi-heure avant eux avec toute sa famille.

Or, remarquable détail, la veuve de maître Vauraut, l'ancien notaire, cette femme maigre, sèche, froide, dont l'économie passait pour sordide, et que l'on disait si dure pour les pauvres gens, connaissait déjà très-suffisamment la romance *la Charité* ainsi que la leçon de Maïmonide sur l'échelle d'or aux huit degrés.

(A suivre.)

G. DE LA LANDELLE.

